

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE ET DE SES CONTACTS RAPPROCHÉS

RAPPEL DES SYMPTOMES

Fièvre – Toux – Essoufflements – Gêne respiratoire – Perte du goût ou de l'odorat

Isoler le salarié présentant des symptômes, dans une pièce dédiée et aérée en permanence + application des gestes barrières

Informé le référent Covid-19 de l'entreprise (ou un sauveteur du travail formé au risque Covid) qui devra porter un masque durant son intervention auprès de la personne symptomatique

En l'absence de signe de gravité :
Contacter le médecin du travail/traitant
Organiser le retour du salarié à domicile (éviter les transports en commun + fourniture de masque).

En cas de signe de gravité :
Contacter le SAMU

Après la prise en charge de la personne, prendre contact avec le service de santé au travail et suivre ses consignes

Nettoyage et désinfection du poste de travail



Si confirmation du Covid-19 :

- ✓ Placement en quarantaine du salarié
- ✓ Identification et information des cas contacts par le médecin prenant en charge le cas + l'assurance maladie